



Fiche technique de projet			
Titre du projet:	Projet Tourisme durable Suisse-Maroc		
Pays:	Maroc	Durée du projet:	2019-2024 (5 ans)
Partenaires du projet	Ministère du Tourisme/SMIT; Ministère de l'Intérieur/INDH		
Partenaire de mise en oeuvre:	A déterminer (appel d'offre)		
Budget Total	CHF 3'850'000		
Contribution du gouvernement marocain	CHF 350'000 (estimation)		
Contribution du secteur privé	À définir		
Contribution autres partenaires	À définir		
Personnes contact	M. Benjamin Frey, chef de coopération ; benjamin.frey@eda.admin.ch Mme Bouchra Boutaleb, Chargée de programme; bouchra.boutaleb@eda.admin.ch		

1. Contexte :

Le tourisme est un secteur socio-économique clé. C'est un contributeur essentiel à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à la protection de l'environnement et à la compréhension interculturelle.

La stratégie de développement touristique au Maroc, la Vision 2020, met entre autres l'accent sur la diversification touristique et l'importance d'un tourisme responsable et durable.

Le Maroc est un pays réputé pour ses attractions touristiques qui se différencient par trois offres distinctes : offre balnéaire, offre culturelle et offre nature réparties territorialement dans le pays.

En novembre 2017, le Secrétariat d'Etat à l'Economie suisse (SECO) a effectué une étude d'impact qui avait pour objectif de fournir des recommandations pour le futur en identifiant de nouvelles opportunités et des approches appropriées pour soutenir le développement du tourisme durable dans des régions à fort potentiel au Maroc; notamment les régions de Beni Mellal/ Khénifra et de Tanger/Tetouan/ Al Hoceima.

Dans leurs recommandations, les évaluateurs ont mis en exergue l'importance de soutenir certaines régions déjà bien réputées pour leurs attractions touristiques mais qui souffrent aujourd'hui de gites défectueux, d'attractions touristiques négligées et d'un manque de valorisation de chaînes de valeurs en agriculture et produits du terroir et artisanat. Les évaluateurs ont également souligné l'absence d'actions concertées entre les acteurs publics et privés pour le développement du tourisme.

Les deux régions évaluées dans le contexte de cette étude étaient Beni Mellal/ Khénifra et Tanger/Tetouan/ Al Hoceima, notamment les provinces respectives de Beni Mellal, Azilal et Al Hoceima, qui sont parmi les provinces les plus pauvres du Maroc. Mais selon une évaluation des risques, le SECO n'a retenu, dans un premier temps, la poursuite du projet que dans la région de Beni Mellal/ Khénifra.

2. Description du programme

2.1 Objectif principal

Le projet « Tourisme durable Suisse-Maroc » vise à **aider les provinces d'Azilal et de Béni Mellal à développer un tourisme durable avec des secteurs intégrés** afin de réduire la pauvreté, générer des revenus, créer de nouveaux emplois et améliorer les emplois existants dans ces provinces, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Cet objectif doit être atteint en accompagnant les acteurs locaux dans la mise en place d'une plateforme de coordination pour le développement d'un tourisme durable, dans la valorisation des attractions touristiques et la production régionale (soutien aux coopératives de produits de terroir et artisanat), dans la mise à niveau des hébergements ainsi que dans la formation de professionnels qualifiés dans le secteur du tourisme.

2.2 Résultats attendus

L'approche englobe un ensemble d'interventions reposant sur trois piliers :

Pilier 1 : développer des conditions cadres propices au développement d'un tourisme durable

- Coordination du développement du tourisme durable dans la région par le biais d'une plateforme regroupant les acteurs clés, publics et privés
- Atouts touristiques de la région identifiés et stratégie adoptée pour les valoriser en tenant compte des critères de durabilité reconnus au niveau international (GSTC)¹

Pilier 2 : renforcer la compétitivité et l'accès au marché de certains secteurs inclus dans la chaîne de valeur du tourisme

- Amélioration de l'infrastructure des hébergements et des capacités d'accueil en tenant compte de critères GSTC
- Renforcement des capacités des coopératives dans les secteurs pertinents pour le développement du tourisme, en particulier les coopératives de femmes

Pilier 3 : développer les compétences en matière touristique

- Amélioration de la gestion des gîtes et de l'accueil des visiteurs dans le respect des principes de durabilité
- Nouvelles formations pour des activités professionnelles liées au développement d'un tourisme durable, notamment par la réhabilitation du Centre de Formation aux Métiers de Montagne

2.3 Mesures transversales

- ✓ **Genre** : Une attention particulière devra se porter sur l'autonomisation des femmes, notamment par la mise en place de mesures de discrimination positive. Les femmes ont tendance à être concentrées dans des emplois informels, faiblement rémunérés et peu productifs, particulièrement dans les zones rurales. Le projet offrira un accompagnement direct à des coopératives féminines dont les produits seront placés sur les circuits touristiques. Il renforcera les capacités des femmes et leur leadership afin qu'elles soient bien représentées dans les instances décisionnelles des différentes institutions : coopératives, entreprises privées, plateforme de coordination. Les indicateurs de suivi dans le cadre logique devront être différenciés en conséquence.
- ✓ **Durabilité écologique, sociale et économique** : l'utilisation des critères de durabilité GSTC comme cadre de référence pour sensibiliser les acteurs sur les principes de tourisme durable, donne un outil concret à ces derniers pour continuer d'orienter leurs actions futures selon ces principes. L'intégration des principes du tourisme durable nécessite toutefois souvent un changement de mentalité qui peut prendre du temps. La durabilité ne peut être atteinte que si les acteurs impliqués reconnaissent les bénéfices de se plier à ces principes.

¹ « Global Sustainable Tourism Council ». Le Conseil Mondial du Tourisme Durable a développé des standards sur lesquels se basent plusieurs labels de durabilité se basent qui ont été reconnus comme prônant des standards équivalents.